

Congés imposés par le nouveau employeur

Par katjad, le 21/07/2016 à 18:33

bonjour, le commerce ou je travail a ete vendu , l'ancien employeur m'a imposé 17 jours de congés avant la vente definitive , le nouveau veut me faire solder mes conges 18 jours restants pour cause de travaux . je n'aurais donc plus de vacances jusqu'en mai 2017 ! que puis je faire ? en a t 'il le droit ? aujourd'hui je n'ai aucune demande officielle de sa part